

COMMUNE DE MAYRINHAC LENTOUR

Compte rendu de la séance du conseil municipal

du vendredi 06 avril 2018 à 19 h 30

Date d'affichage du compte-rendu : 10 avril 2018

Membres présents : Michelle BARGUES Didier FAURE Thierry CASSAN Stéphan PELLEFIGUE Thierry CHALIE Yves BERGOUGNOUX Francis BIROU Serge BALBARIE Sandra BASTIT Gillian THOMPSON Jacquy SIRIEYS Sébastien TEULET Annabelle LASSERRE

Nombre de votants : 13

Membres excusés : Marco TEIXEIRA

Membre absent : Jean-Luc BERGOUNIOUX

Secrétaire(s) de la séance : Francis BIROU

Ordre du jour :

En présence de Mme Goeytche, Trésorière

- 1/ Affectation résultat 2017 - section fonctionnement budget commune
- 2/ Affectation résultat 2017 - section d'exploitation du service assainissement
- 3/ Vote fiscalité directe locale 2018
- 4/ Adoption budget primitif 2018 de la commune
- 5/ Adoption budget primitif 2018 du service assainissement
- 6/ Adoption budget primitif 2018 du Lotissement "Le Hameau des Claux"
- 7/ Ecobarri : projet de raccordement électrique - à délibérer

En présence de Mme Goeytche, Trésorière

1/ Affectation résultat 2017 - section fonctionnement - budget commune - DE_2018_09

Le conseil municipal, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2017 statuant sur l'affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement, considérant les éléments suivants à l'unanimité des membres présents :

POUR MEMOIRE

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/17

Résultats de l'exercice	- 23 678.58 €
Résultats antérieurs	- 27 727.25
Solde d'exécution cumulé	- 51 405.83

RESTES A REALISER AU 31/12/17

Dépenses d'investissement	329 370.00 €
Recettes d'investissement	300 000.00
Solde	- 29 370.00

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/17

Rappel du solde d'exécution cumulé	- 51 405.83 €
Rappel du solde des restes à réaliser	- 29 370.00

Besoin de financement de l'investissement	- 80 775.83
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
Résultat de l'exercice	38 136.84 €
Résultat antérieur	+ 228 125.76
Total à affecter	266 262.60 €

AFFECTATION

- **Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit compte R 1068 sur BP)**
80 775.83 €
- **Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 18 Ligne 002 (report à nouveau créditeur)**
185 486.77 €

TOTAL 266 262.60 €

2/ Affectation résultat 2017 section d'exploitation - service assainissement - DE_2018_10

Le conseil municipal, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2017 statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

POUR MEMOIRE

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/17

Résultats de l'exercice	- 1 336.43 €
Résultats antérieurs	- 3 591.49
Solde d'exécution cumulé	- 4 927.92

RESTES A REALISER AU 31/12/17

Dépenses d'investissement	/ €
Recettes d'investissement	/
Solde	- /

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/17

Rappel du solde d'exécution cumulé	- 4 927.92 €
Rappel du solde des restes à réaliser	/
Besoin de financement de l'investissement	- 4 927.92

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	11 457.35 €
Résultat antérieur	+ 81 403.92
Total à affecter	92 861.27 €

AFFECTATION

- **Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit compte R 1068 sur BP)**
4 927.92 €
- **Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 18 Ligne 002 (report à nouveau créditeur)**
87 933.35 €

TOTAL 92 861.27 €

3/ Vote fiscalité directe locale 2018 - DE_2018_11

Le conseil municipal, sur proposition de Mme le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas modifier le produit assuré.

De ce fait, les taux des 3 taxes locales restent inchangés par rapport à 2017 et sont fixés, pour 2018, comme suit :

- **TH : 10.92 %**
- **FB : 18.04%**
- **FNB : 207.73%**

4/ Adoption budget primitif 2018 de la commune - DE 2018 12

Mme le Maire présente aux élus le budget primitif de la commune pour l'exercice 2018, dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

- **en section de fonctionnement à la somme de 559 096.77 euros**
- **en section d'investissement à la somme de 620 263.83 euros**

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif de la commune de Mayrinhac-Lentour pour l'exercice 2018 à l'unanimité des membres présents.

5/ Adoption budget primitif 2018 du service assainissement - DE_2018_13

Mme le Maire présente aux élus le budget annexe du service assainissement pour l'exercice 2018, dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

- **en section d'exploitation à la somme de 121 191.35 euros**
- **en section d'investissement à la somme de 21 615.92 euros**

Le Conseil Municipal adopte le budget annexe du service assainissement de Mayrinhac-Lentour pour l'exercice 2018 à l'unanimité des membres présents.

6/ Adoption budget primitif 2018 - Lotissement Hameau du Granjou - DE_2018_14

Mme le Maire présente aux élus le budget annexe du Lotissement "Le hameau du Granjou" pour l'exercice 2017, dont les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

- **en section de fonctionnement à la somme de 525 872.10 euros**
- **en section d'investissement à la somme de 449 146.59 euros**

Le Conseil Municipal adopte le budget annexe du lotissement "le hameau du Granjou" de Mayrinhac-lentour pour l'exercice 2018 à l'unanimité des membres présents.

7/ : ECOBARRI - raccordement électrique - OPERATION 37811ER - DE_2018_15

Mme le Maire présente le projet de raccordement électrique cité en objet.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité des membres présents :

- approuve le projet de raccordement réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération Départementale d'Energies du Lot,
- souhaite que ces travaux puissent être programmés au cours de l'année,
- s'engage à participer à cette opération à hauteur de 6 400 €, cette participation étant nette de TVA, et à financer cette dépense sur le budget au compte 20415,
- autorise Mme le Maire à signer tous documents concernant cette opération.

Fin de séance à 20 h 45.